

LOGICIEL FiTAX EU

Répondre aux exigences du reporting légal, en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts, liées à la Directive du Conseil européen (2003/48/EC) et à son application dans les législations nationales, ainsi qu'aux accords signés entre la Communauté européenne et les pays tiers sur ce même sujet (CH, LI,...).

CONTEXTE

Depuis le 1^{er} juillet 2005, les pays membres de l'UE procèdent à un échange systématique d'informations portant sur les revenus d'intérêts versés aux personnes non-résidentes, ressortissants de l'UE.

Les Agents Payeurs établis au Luxembourg, en Belgique et en Autriche, ainsi que dans des pays tiers tels que la Suisse, ne sont pas obligés de participer au système d'échange d'informations et mettent en place un système de retenue à la source sur les revenus d'intérêts perçus par leurs clients non-résidents, ressortissants de l'UE,

sauf si ceux-ci autorisent expressément l'Agent Payeur à effectuer un échange d'informations.

Dans ce contexte, l'Agent Payeur, devra fournir des rapports et des fichiers électroniques de données aux autorités locales, ainsi qu'un relevé détaillé aux clients.

SOLUTION

Forts de notre expertise dans le domaine du reporting fiscal (FiTAX QI), nous vous proposons un nouveau logiciel répondant aux exigences de la Directive sur la Fiscalité de l'Epargne. Sur la base de notre dictionnaire de données, nous récupérons toutes les informations nécessaires à la production des rapports et des fichiers électroniques. Les données importées du système bancaire peuvent être ensuite contrôlées et modifiées, manuellement ou de façon automatisée, si besoin.

Une fois les rapports générés, vous avez accès à une fonction d'audit permettant de remonter au détail des données sources.

Vous avez également la possibilité

d'exporter vos données et rapports au format .xls ou de les imprimer en .pdf.

De nombreuses règles de vérification de la cohérence des données, ainsi que la production de rapports d'exception, ont été implémentées.

Les rapports légaux et les règles de validation sont automatiquement paramétrés pour répondre aux spécificités de la législation de chaque pays traité par le logiciel.

Les rapports tant légaux que clients sont disponibles dans les langues officielles de chaque pays.

En plus des rapports, le logiciel produit les fichiers électroniques de données aux formats requis par les autorités locales.

Les pays actuellement couverts par l'application sont la Suisse, le Luxembourg, Jersey, UK, Liechtenstein et Monaco. Le nombre de pays sera étendu selon les demandes.

AVANTAGES

- **F/TAX** EU se base sur la même logique de fonctionnement que **F/TAX** QI
- **F/TAX** EU permet de contrôler et valider les données issues du système bancaire
- **F/TAX** EU permet d'auditer les modifications des utilisateurs
- **F/TAX** EU est maintenu à jour avec la contribution de KPMG Tax Advisers Luxembourg
- **F/TAX** EU est un système multilingue et multi-pays

FONCTIONNALITES

Rapports aux autorités :

- Récapitulatif des revenus d'intérêts et de la taxe classés par pays (Retenue à la source)
- Système multilingue lorsque plusieurs langues officielles
- Fichier électronique des revenus d'intérêts classés par type de revenus et par pays (Echange d'informations)

Rapports aux clients :

- Relevé fiscal de la retenue à la source sur les revenus d'intérêts (Retenue à la source); le client pourra demander dans sa déclaration fiscale un crédit d'impôt égal au montant de la retenue à la source

- Relevé des revenus déclarés aux autorités européennes (Echange d'informations)
- Système multilingue, production des relevés dans la langue du client

Rapports internes :

- Rapports d'exception et de réconciliation (Taxe, statut des clients, ...)

Contrôles :

- Règles de validation : Vérification de la cohérence des données
- Tableau de validation des clients en échange d'information

Splitting :

- Répartition des revenus entre les différents bénéficiaires d'un compte joint ou d'une entité résiduelle.
- Répartition des revenus entre les différents pays en cas de changement de résidence au cours de l'exercice

VOS CONTACTS CHEZ BEARINGPOINT A GENEVE

BearingPoint Switzerland SA
Route de Pré-Bois 29
1215 Genève 15

Patricia Lang
Tél. 022 747 05 12
Fax 022 747 05 10
patricia.lang@bearingpointconsulting.com

Dider Dandelot
Tél. 022 747 05 13
Fax 022 747 05 10
didier.dandelot@bearingpointconsulting.com

VOS CONTACTS CHEZ BEARINGPOINT A ZURICH

BearingPoint Switzerland AG
Pfungstweidstrasse 60
8021 Zurich

Josef Wicki
Tél. 043 299 73 60
Fax 043 299 65 40
josef.wicki@bearingpointconsulting.com

Angelo Lupu
Tél. 022 747 05 06
Fax 022 747 05 10
angelo.lupu@bearingpointconsulting.com



Switzerland SA | Route de Pré-Bois 29 | 1215 Genève 15
www.bearingpointabs.ch | www.bearingpoint.com